CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E173653** **VALABLE JUSQU'AU** **15/01/2026**

ÉDITÉ LE **24/01/2025**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 23/10/2006
Forme juridique : SARL
Capital : 245 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MARSEILLE 2020B03208

Siret : **492 458 542 00056**
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés : 9023912

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 10279213704

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 10279213704

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Raison sociale : **FRANCHI AND CO**

71 CHEMIN GILBERT CHARMASSON
13016 MARSEILLE

Téléphone : 04 91 80 96 01 **Fax :**
Portable : 06 27 78 06 49

Site Internet : www.franchiandco
E-mail : support@franchiandco.com

Responsabilité légale :
FRANCHI GREGORY GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 36 **Tranche de classification :** EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133 PROB	Installation de chauffe-eau thermodynamique	21/01/2025
5213 PROB	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	16/01/2025
5312 PROB	Installation de VMC dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m² Mention RGE	16/01/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	16/01/2025
o Chauffe-Eau Thermodynamique	21/01/2025
o Ventilation mécanique	16/01/2025

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT
Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT
AGENCE DE MARSEILLE
IMMEUBLE LE PRADO FARGES
2 BIS RUE FARGES
13008 MARSEILLE

Version 01-2024

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.